



L'EXPRESSION DE LA QUALIFICATION EN GODIE, LANGUE KRU DE COTE D'IVOIRE

N'DRE Damanan Joachim

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

ndre.damanan@gmail.com

Résumé : Le présent article traite de l'expression de la qualification en godié. Dans la langue, la qualification s'exprime par la prédication et par la détermination. Au niveau de la prédiacion, la qualification s'exprime au travers des verbes intransitifs statifs, mais aussi au travers de certaines particules qui ont valeur d'auxiliaire et/ou de copule. Parmi ces particules, la particule **plũ** permet de conférer au terme déterminant la fonction d'attribut. Cette particule démontre à suffisance que l'attribut dans la langue ne peut être assuré que par un nom. Car l'adjectif, pour assurer la fonction d'attribut, passe nécessairement par le dérivatif **lè**, préfixe de substantivation de l'adjectif. En ce qui concerne la fonction d'épithète, elle s'exprime dans n'importe quelle structure déterminative. Que le déterminant soit antéposé ou postposé, il peut être interprété comme épithète du nom. Par ailleurs, l'antéposition ou la postposition du déterminant interfère dans le sémantisme de certaines constructions de détermination. Enfin, dans l'expression de la qualification, le qualifiant ou le déterminant varie en classe et en nombre quand il est postposé et est invariant quand il est antéposé.

Mots clés : Qualification, prédication, détermination, antéposition, postposition.

THE EXPRESSION OF THE QUALIFICATION IN GODIÉ, THE KRU LANGUAGE OF COTE D'IVOIRE

Abstract : This article deals with the expression of the qualification in godié. In language, qualification is expressed through preaching and determination. At the level of prediacion, qualification is expressed through static intransitive verbs, but also through certain particles that have auxiliary and / or copula value. Among these particles, the **plũ** particle makes it possible to confer on the determining term the attribute function. This particle sufficiently demonstrates that the attribute in the language can only be provided by a noun. Because the adjective, to ensure the attribute function, necessarily passes through the derivative **lè**, a prefix of substantivation of the adjective. As far as the function of an epithet is concerned, it is expressed in any determinative structure. Whether the determinant is anteposed or postposed, it can be interpreted as an epithet of the name. Moreover, the anteposition or postposition of the determinant interferes in the semantism of certain determination constructions. Finally, in the expression of the qualification, the qualifier or the determinant varies in class and in number when it is postposed and is invariant when it is anteposed.

Keywords : Qualification, predication, determination, anteposition, postposition.

INTRODUCTION

L'adjectif est généralement considéré comme une catégorie de mots spécialisée dans l'expression de la qualification (Nédellec, 2006 ; Mawani & Alaza-Djafor, 2017). Pour Merle (2012, p. 152), « le terme de qualification peut désigner, d'une part, l'une des opérations constitutives de l'énoncé - la mise en relation de notions - et notamment l'une des étapes nécessaires à la représentation d'un événement ». La qualification s'exprime en godié au moyen de deux canaux. Elle s'exprime d'une part, au moyen de la prédication et d'autre part au moyen de la détermination. La détermination concerne toute construction déterminative faisant appel à deux entrées nominales. C'est-à-dire que la structure interne des constituants dans cette construction peut être, soit de l'ordre déterminant + déterminé, soit de l'ordre déterminé + déterminant. Dans la langue, l'ordre des constituants est déterminant aussi bien dans la fonction que dans le sémantisme de l'adjectif. En effet, l'adjectif a deux fonctions principales que sont la fonction attribut et la fonction épithète (Merle, 2012 ; Abeillé & Godard, 1999). Quelle fonction est-il mis en contribution, relativement à l'ordre des constituants dans la construction déterminative ? Quelles valeurs sémantiques peuvent suggérer l'ordre de ces constituants ? C'est ce à quoi nous allons répondre dans le présent article. Aussi, nous discuterons des caractéristiques des termes de qualification dans la langue. Sont-ils propre à la qualification ou répondent-ils à d'autres fonctions autres que celle de la qualification ?

Les données de la présente étude sont recueillies auprès de locuteurs godié. Elles comprennent des énoncés verbaux tous construits sur la base des verbes intransitifs statifs ayant valeur de qualifier. Elles sont également constituées de constructions déterminatives au sein desquelles nous avons deux subdivisions, à savoir les syntagmes génétivaux et les syntagmes adjectiaux. Ce sont sur toutes ces données qui vont servir à la présente étude.

La démarche que nous entendons emprunter pour l'analyse des données s'inscrit dans une approche fonctionnaliste. Elle consiste à décrire, à expliquer et à analyser les termes qui rentrent en ligne de compte dans l'expression de la qualification. L'adjectif n'est pas la seule catégorie grammaticale à exprimer la qualification. D'ailleurs, une des particules servant de support à l'expression de la qualification le démontre bien. Avec cette particule, seul le nom est apte à fonctionner comme attribut dans la langue. L'analyse est donc descriptive dans son ensemble et sa clarté repose sur un plan plus ou moins détaillé. Cinq points sont abordés dans cet article. Il s'agit de la prédication (1) et de la détermination (2), des fonctions des termes qualifiants (5), de leur sémantisme dans la construction de détermination (4) et de leurs caractéristiques morphologiques (3).

1. LA PREDICATION

La prédication est une opération énonciative qui structure la relation sujet-verbe. Elle est définie par Merle (2009-2017) « comme l'opération par laquelle se structure la relation fondamentale – celle qui canoniquement fonde l'énoncé – et, par transfert métonymique, comme le produit de cette opération ». La prédication est fondamentale dans la stuturation des énoncés. Aussi, occupe-t-elle, une place prépondérante “dans nombre d'appareils descriptifs, notamment dans la description des cadres prédictifs, des structures actanciennes, des phénomènes co-prédictifs (appositions ou adjoints prédictifs)” Merle, op.cit). Sa place est aussi importante dans l'expression de la qualification. En godié, en effet, la qualification s'exprime, entre autres, par la prédication à partir d'un type de verbes que nous désignons par *verbes de caractérisation* et que Boyeldieu (2008-2009) appelle « *verbes intransitifs statifs* ». En dehors de ces verbes, certains auxiliaires, dans la langue, servent à exprimer la qualification.

1.1. Les verbes de caractérisation

Les verbes de caractérisation sont des verbes intransitifs statifs qui réfèrent à un état stable et permanent (Bonvini, 1997). Ces verbes sont spécialisés dans l'expression de la qualification. Ci-dessous, nous dressons une liste non exhaustive de ces verbes dans le tableau suivant :

Tableau 1

VERBES	GLOSES	VERBES	GLOSES	VERBES	GLOSES
nù	“être laid”	s̄ià	“être fatigué”	kpèè	“être noir”
nā̀	“être beau”	jē	être sec”	zà	“être rouge”
mḕ	“être doux”	wṑtò	“être mouillé”	pṑ	“être blanc”
zè	“être pourri”	jà	“être en bonne santé”	nē	“être tranchant”
ylī	“être gros”	ylī	“être enflé”	zālī	“mûrir, être mûr”
vlṑ	“être fermenté”	ḃóá	“croître, grandir, être grand”	m̄la	tarir, être tari”
lō	rassasier, être rassasié”	jīē	“remplir, être rempli”	k̄y	“sentir mauvais”

Soit en (1) et en (2), les exemples ci-dessous :

- (1) Jú-nō zḕ
 Enfant-cet être pourri
 Cet enfant est paresseux.
 Litt.: cet enfant est pourri.
- (2) n̄k̄pò-nō tē
 Homme-cet être dur/fort
 Cet homme est courageux.

femme-DEF COP ventre
La femme est enceinte.

- kà est aussi la marque de la possession prédicative :

(9) n kà lĩ
1.SG COP biens/richeesse
J'ai des biens/je suis riche.

(10) n kà wliĩ
1.SG COP mains.LOC
Je suis occupé.

Ces exemples montrent bien que toutes ces particules introduisent effectivement des procès qui expriment la qualification. À l'instar donc des verbes de caractérisation ou verbes statifs, ces particules réfèrent à des états stables et permanents. Elles servent ainsi de support à la qualification dans la langue.

2. LA DETERMINATION

« On désigne par détermination toute relation impliquant un terme considéré comme un support (déterminé) et un terme considéré comme apport (déterminant). Tout syntagme nominal comprenant une adjonction au nom lui-même sera analysé en terme de nom (déterminé) + X déterminant » (Vogel, 2002, p. 185). La détermination joue également, en dehors de l'action verbale, un rôle important dans l'expression de la qualification en godié. Parler de détermination en linguistique, c'est faire allusion, implicitement, à la construction déterminative (Buvet, 2004). Une construction est dite déterminative quand elle est constituée de deux éléments. Elle peut associer deux noms dont l'un est considéré comme tête de la construction (le déterminant) et l'autre comme le complément (le déterminé). Elle peut aussi associer un nom et adjectif. On parlera dans le premier cas de syntagme génitif et dans le second cas de syntagme adjectival¹. Deux constructions déterminatives sont impliquées dans l'expression de la qualification et ce, en fonction de leurs structures. Dans certaines constructions déterminatives, le déterminant précède le déterminé ; dans d'autres, c'est le déterminé qui précède le déterminant.

2.1. Les constructions déterminatives de type *déterminant + déterminé*

Soit en (11) les exemples ci-dessous :

(11) z'énō + jú [z'énòjū] "enfant paresseux"
paresse enfant
nánò + ηwló [nánòηwló] "belle femme"

¹ La qualification, puisque c'est de cela qu'il s'agit, n'est pas l'apanage de l'adjectif. Elle peut également servir à qualifier et/ou à déterminer un autre nom.

Beauté		femme	
nūnō +	ηwló	[nūnòηwló]	"vilaine femme"
laideur		femme	
tēnō +	ηíkρō	[tēnòηíkρō]	"homme courageux"
courage		homme	

Dans ces exemples, on note que les déterminants antéposés sont tous des noms et que la structure de la construction déterminative répond à celle du syntagme génitival. Ainsi, les exemples ci-dessus peuvent être glosés en (12), respectivement, comme suit :

(12)	zēnō +	jú	[zēnòjú]	"enfant DE paresse"
	nánò +	ηwló	[nánòηwló]	" femme DE beauté"
	nūnō +	ηwló	[nūnòηwló]	" femme DE laideur"
	tēnō +	ηíkρō	[tēnòηíkρō]	"homme DE courage"

Dans ces exemples, les déterminants restreignent le signifié du nom. Cette restriction du signifié a pour objectif, de préciser ou de spécifier le nom ou la notion dont il est question dans le discours. Pour ainsi dire, l'antéposition du déterminant dans les constructions déterminatives à une valeur restrictive et/ou de spécification du nom. Qu'en est-il de la postposition du déterminant dans cette construction de détermination ?

2.2. Les constructions déterminatives de type *déterminé + déterminant*

Soit en (13) les exemples ci-dessous :

(13)	kótù +	zàlō	"habit rouge"
	habit	rouge	
	kótù +	pápō	"habit blanc"
	habit	blanc	
	lōkù +	krèkrē	"pagne noir"
	pagne	noir	
	ηíkρà +	kròkrō	"homme noir"
	homme	noir	

Dans ces exemples, les déterminants postposés sont tous des adjectifs. Ils modifient le signifié du nom en le qualifiant. Mais le nom, entant que déterminant peut aussi occuper cette position. En inversant les constituants des exemples en (11), on obtient en (14) le résultat suivant, qui est tout aussi probant dans la langue :

- (14) jú + zó [jú zó] "enfant indolent"
 enfant indolence
 ηλό + nánō [ηλό νόνο] "bonne femme"
 femme Bonté
 ηλό + nūnō [ηλό ηόηό] "mauvaise femme"
 femme méchanceté
 ηίkpō + tēnō [ηίkpā tótō] "homme fort"
 homme force

Comme en (12), les exemples ci-dessus peuvent être glosés en (15) comme suit :

- (15) jú + zó [jú zó] "enfant D'Indolence"
 ηwlό + nánō [ηwlό νόνο] "femme DE Bonté"
 ηwlό + nūnō [ηwlό ηόηό] "femme DE Méchanceté"
 ηίkpō + tēnō [ηίkpā tótō] "homme DE Force"

Il s'agit bien là de syntagmes génitifs. Dans le syntagme génitif donc, le déterminant peut être antéposé ou postposé. Mais également, dans le syntagme adjectival, l'adjectif en tant que déterminant peut être antéposé. Cela nous amène à étudier les caractéristiques des adjectifs dans la langue.

3. Caractéristiques morphologiques des adjectifs

Les adjectifs sont issus, dans leur grande majorité, du redoublement des verbes de caractérisation. Les exemples dans le tableau ci-dessous en donnent une illustration :

Tableau 2

VERBES	ADJECTIFS ²	NOMS singulier	au	Illustration
zāli "mûrir"	zāli-zāli	Mēsijē "banana"	"une"	zāli-zāli mēsijē "une bananane mûre"
pōō "être blanc"	pōō-pōō	Kótū "un habit"		pōō-pōō kótū "un habit blanc"
tē "être dur"	tē-tē	mlē "une viande"		tē-tē mlē "une viande dure"

Ces adjectifs obtenus par reduplication de bases verbales simples sont tous antéposés aux termes qu'ils qualifient ou déterminent. Ils sont également postposables. C'est que les exemples en (13) illustrent. Alors, tout comme dans le syntagme génitif, dans le syntagme adjectival, le déterminant peut être antéposé ou postposé. Cette position du déterminant dans les deux constructions déterminatives appelle à des observations morphosyntaxiques et/ou morphophonologiques. En effet, antéposé au terme qu'il détermine, l'adjectif ou le nom est invariable ; quels que soient la classe et le nombre du terme déterminé. Dans le tableau ci-dessus, les noms qualifiés ou déterminés sont au singulier. Au

² Nous soulignons qu'ici, le second formant du verbe dédoublé est le convertisseur du verbe en adjectif.

pluriel, l'adjectif est invariable. Autrement dit, il ne subit aucune variation morphologique. Nous pouvons l'observer dans le tableau suivant :

Tableau 3

VERBES	ADJECTIFS	NOMS AU PLURIEL	ILLUSTRATION
zālì "mûrir"	zālì-zālì	Mèsì "des bananes"	zālì-zālì mèsì "des bananes mûres"
pṵṵ "être blanc"	pṵṵ-pṵṵ	Kótì "des habits"	pṵṵ-pṵṵ kòtì "des habits blancs"
tè "être dur"	tè-tè	mlā "des viandes"	tè-tè mlā "des viandes dures"

Nous remarquons effectivement, qu'antéposés, les adjectifs ne varient pas, ni en classe, ni en nombre avec le terme qualifié ou déterminé. Qu'en est-il de leur postposition dans la construction déterminative? Observons les exemples du tableau suivants :

Tableau 4

SYNTAGMES SINGULIER	ADJECTIVAUX AU	SYNTAGMES PLURIEL	ADJECTIVAUX AU
Mèsijè zèlè	"une banane mûre"	Mèsì zèlì	"des bananes mûres"
Kótù pópō	"un habit blanc"	Kótì pèpì	"des habits blancs"
mlē tètē	"une viande dure"	Mlā tátā	"des viandes dures"

Quand ils sont postposés aux noms qu'ils qualifient ou déterminent, les adjectifs varient en classe et en nombre, en accord avec le terme qualifié. Autrement dit,

Dans l'ordre *déterminé + déterminant*, les déterminants ou les qualifiants subissent des transformations morphophonologiques liées à la classe nominale du nom ou de la notion qualifiée et surtout en rapport avec la voyelle finale du radical nominal, en ce qui concerne la classe des non humains (Godé, 2008, p. 163)³.

Quand ils sont antéposés aux noms qu'ils qualifient, les adjectifs sont invariants. Bref, quelle que soit sa position dans la construction déterminative, le déterminant précise le signifié du nom en le spécifiant ou modifie le nom en restreignant son signifié. Ainsi, le syntagme adjectival tout comme le syntagme génitif servent à exprimer la qualification dans la langue godié. Mais à la différence du syntagme adjectival, où l'ordre des déterminants importe peu, dans la signification de la construction déterminative, dans le syntagme génitif, l'ordre des déterminants importe beaucoup. En effet, dans le syntagme génitif,

³ Dans la classe des humains, les transformations morphophonologiques existent, mais elles ne sont pas liées à la voyelle finale du mot.

l'antéposition et la postposition des déterminants véhiculent des valeurs sémantiques particulières.

4. VALEUR SEMANTIQUE DES DETERMINANTS DANS LE SYNTAGME GENITIVAL

Dans la langue, certains noms, quand ils sont déterminants, induisent des valeurs sémantiques précises, en relation avec leur position dans la construction déterminative. En effet, les termes *nánō* "beauté" et *ḡnō* "laideur" véhiculent des valeurs sémantiques variées selon qu'ils sont antéposés ou postposés aux noms qu'ils déterminent ou qu'ils qualifient (Godé, 2008). Lorsqu'ils sont antéposés aux noms qu'ils déterminent, ces termes mettent en relief les qualités physiques de l'être déterminé. C'est le cas des exemples en (11) dont nous reprenons ici en (16) deux exemples :

(16) *nánō* + *ḡwlō* [*nánōḡwlō*] "belle femme"
 beauté femme
 Litt. : Femme de beauté

ḡnō + *ḡwlō* [*ḡnōḡwlō*] "vilaine femme"
 laideur femme
 Litt. : Femme de laideur

Lorsqu'ils sont postposés aux noms qu'ils qualifient ou déterminent, ces deux termes mettent en relief les qualités morales de l'être déterminé. C'est le cas des exemples en (14) dont nous reprenons ici en (17) deux exemples :

(17) *ḡlō* *nánō* [*ḡlōnánō*] "bonne femme"
 femme bonté
 Litt. : Femme de bonté

ḡlō *ḡnō* [*ḡlōḡnō*] "méchante femme"
 femme méchanceté
 Litt. : Femme de méchanceté

Nous retenons, au demeurant, que les notions de "beauté" et de "bonté", en français, sont représentées en godié par le même concept : *nánō*. Parallèlement, les notions de "laideur" et de "méchanceté" sont également représentées dans la langue par un même concept : *ḡnō*. Cognitivement, les notions de "beauté" et de "bonté" vont de pair, et il en est également des notions de "laideur" et de "méchanceté". Du point de vue ontologique, un homme beau ne peut incarner que ce qui est bon ; alors qu'un homme laid n'incarne que ce qui est mauvais. La langue rend bien ces deux concepts de façon précise et concise.

5. FONCTIONS GRAMMATICALES DES DETERMINANTS DANS L'EXPRESSION DE LA QUALIFICATION

Dans l'expression de la qualification, deux fonctions grammaticales sont assumées par les déterminants ou les qualifiants. Il s'agit de la fonction attribut et de la fonction épithète Abeillé & Godard (1999). Dans la langue, la fonction attribut est assumée par le biais de la copule plū "être" (Godé, 2008). Cette copule permet de reconnaître qu'un terme assume, dans l'expression de la qualification, la fonction d'attribut. Soit l'exemple ci-dessous :

- (18) dàgó plū jú
 np. COP enfant
 Dago est enfant.

Dans cet exemple, jú "enfant" joue le rôle de déterminant. Il attribut au nom propre Dago, par le biais de la copule plū "être", les qualités d'un enfant. Il peut s'agir réellement d'un enfant ou il peut s'agir d'un adulte à qui l'on qualifie d'enfant. Ici, jú "enfant" assume la fonction attribut. Il s'agit bien d'un nom qui qualifie un autre nom, et donc qui fonctionne comme un adjectif, grâce à la copule. Contrairement au nom, l'adjectif ne peut être expansion de la copule que par un procédé de dérivation. C'est par le biais du dériatif lè que l'adjectif peut assumer la fonction attribut. Soit l'exemple suivant :

- (19) Lōkùì-nē plū lè-pépē
 Pagne-ce COP PREF-blanc
 Ce pagne est blanc.

Le dériatif lè- est en principe un morphème de substitution du terme déterminé. Observons :

- (20) Lōkùì-nē plū lōkùì pépē
 pagne-ce COP pagne blanc
 Ce pagne est un pagne blanc.

Nous observons, dans cet exemple, que le terme déterminé est repris immédiatement après la copule. La langue fait l'économie de la reprise du terme en le substituant par le dériatif lè. C'est ce dériatif qui se préfixe à l'adjectif et qui permet d'obtenir l'expression lè-pépē. Le préfixe lè joue ainsi une double fonction. Il est à la fois un morphème de substitution du terme déterminé, dans un souci d'économie, mais également un préfixe de substantivation de l'adjectif. Autrement dit, l'adjectif ne fonctionne dans la langue comme attribut que sous la forme d'adjectif substantivé. Par conséquent, seul le nom, en tant que déterminant, dans l'expression de la qualification, peut fonctionner comme attribut dans la langue. Quant à la fonction épithète, elle peut être assumée aussi bien par le nom que par l'adjectif. En effet, un déterminant ou un qualifiant est dit assumant la fonction épithète, quand entre le nom et ce déterminant ou qualifiant, il n'y a pas d'élément intermédiaire. On l'a vu dans les différentes

structures déterminatives, à savoir *déterminant+déterminant* et *déterminé+déterminant*. Ces deux structures déterminatives sont illustrées dans les différents tableaux, mais également dans les exemples en (16) et en (17) ci-dessus.

CONCLUSION

Nous retenons, en définitive, que l'expression de la qualification se fait en godié au moyen de la prédication et de la détermination. Elle s'exprime, d'autre part, par l'emploi d'une classe d'unités dérivées à partir de procédés de redoublement de radicaux verbaux. Ces unités dérivées fonctionnent comme expansion du nom dans l'ordre qualifié/qualifiant ou dans l'ordre qualifiant/qualifié. Elles fonctionnent également comme expansion de la copule plũ par le biais du préfixe lè. Ce dérivatif joue un double rôle. Il est d'abord un morphème de substitution du terme déterminé ou qualifié. Il joue ensuite le rôle de préfixe de substantivation de l'adjectif. Par conséquent, dans la langue, seul le nom figure comme expansion de la copule plũ pour qualifier un autre nom. Par ailleurs, l'adjectif varie en classe et en nombre quand il est postposé au nom qu'il qualifie ; alors qu'il est invariant lorsqu'il est antéposé au nom. Enfin, la fonction grammaticale d'attribut semble être introduite par la copule plũ ; alors que celle d'épithète semble être attribuée aux constructions déterminatives, qu'elle soit de structure déterminant + déterminé ou de structure déterminé + déterminant.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABEILLÉ A. & GODARD D., 1999, « La position de l'adjectif épithète en français : le poids des mots », *Recherches Linguistiques de Vincennes* 28, pp 9-32.
- Bonvini E., 1997, « A propos de l'adjectif en kassim », *Linguistique Africaine*, (Hors-Série), pp. 9-39.
- BOYELDIEU P., 2008, « Dadjò-Silá », *La Qualification dans les langues africaines / Qualification in African Languages*, 57-70, In H. Tröbs, E. Rothmaler & K. Köln : Rüdiger Köppe Verlag (Topics in African Studies 9).
- BOYELDIEU, P., 2009, « Adjectifs et qualification en dadjò-Silá », *In : Africana Linguistica* 15, pp. 5-26, DOI: https://www.persee.fr/doc/aflin_2033_8732_2009_num_15_1_1000, consulté le 21 août 2021.
- BUVET, P.-A., 2004, « La construction déterminative det n de », *Presses universitaires de Caen*, « Syntaxe et Sémantique », N° 5, pp. 71-90, <https://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2004-1-page-71.htm>, DOI 10.3917/ss.005.0071, consulté le 13/02/2022.
- GODE V., 2008, *Le dadjriwalé, langue kru de Côte D'Ivoire*, Paris, L'Harmattan.
- MAWANI, A. M. & ALAZA-DJAFOR, I., 2017, « L'expression de la qualification en ləkpa », *Cahiers d'Etudes Linguistiques (CEL)*, N° 13, Revue du Département des Sciences du Langage et de la Communication (DSL) – Université d'Abomey-Calavi (UAC) (Bénin), pp. 29-46.

- MERLE J.-M., 2017, « La prédication : approche de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives, *corela* [en ligne], HS-22 | 2017, mis en ligne le 19 juin 2017. URL : <http://journals.openedition.org/corela/4959> ; DOI : 10.4000/corela.4959, consulté le 21 août 2021.
- MERLE J.-M., 2009, « Présentation générale de La prédication », *collection Faits de Langues*, Paris : Ophrys, 5-12. <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00374896>, consulté le 21 août 2021.
- MERLE J.-M., 2012, « La qualification, phénomène protéiforme – à propos de quelques manifestations syntaxiques de la qualification en anglais et en français », in *La qualification*, J.- M. Merle (dir.), Travaux du CLAIX n° 22, Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00671423>, consulté le 21 août 2021.
- NÉDELLEC B., 2006, *L'expression de la qualification en naténi*, Volume 8, Rüdiger, KöppeVerlag. Köln.
- VOGEL S., 2002, « Détermination nominale, quantification et classification en khmer contemporain », In : *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, Tome 89, pp. 183-201.

Abréviations

ADV :	Adverbe
COP :	Copule
DEF :	Défini
LOC :	Locatif
np :	Nom propre de personne
1SG :	Première personne du singulier
PREF :	Préfixe